



L'essentiel de



Livret d'accueil des
nouveaux habitants





Le mot du Maire

Vous venez d'arriver à Gonesse et au nom des membres du conseil municipal, je tiens à vous féliciter pour ce choix de vous installer dans notre ville !

Emménager dans une nouvelle commune constitue une étape importante, votre choix nous honore et soyez les bienvenus dans une ville dynamique, jeune, verte et soucieuse de la qualité de vie de ses habitants.

L'essentiel de Gonesse est un guide destiné à tous les nouveaux Gonessiennes et Gonessiens, pour faciliter votre installation, vous orienter dans vos démarches, vous informer et vous faire découvrir la ville et son environnement.

L'engagement de la municipalité aux côtés de tous les habitants se retrouve à travers tous les projets qui façonnent notre ville depuis des années et ceux qui sont encore à venir.

Autour d'une saison culturelle, sportive et associative riche et variée, nos équipes municipales sont à l'œuvre toute l'année pour embellir, développer et sécuriser votre nouvelle ville.

Dans l'attente de faire votre connaissance lors de nos prochains événements, je vous renouvelle tous mes vœux de bienvenue.

Fidèlement. 

Jean-Pierre Blazy

Maire de Gonesse

Conseiller communautaire,
Vice-président en charge de
la Culture et du Patrimoine



Sommaire

2	Mot du Maire
4	Les élus
6	Événements
10	Éducation
14	Culture
18	Sports
21	Santé
22	Handicaps
23	Transports
24	Espaces verts
27	Sécurité
28	Maisons des habitants
30	Démocratie locale
33	Séniors
34	Vie associative
35	Services municipaux

Les élus de la majorité municipale



**Jean-Pierre
BLAZY**

Maire

*Conseiller communautaire,
Vice-président en charge de
la Culture et du Patrimoine*



**Malika
CAUMONT**

*1^{ère} Adjointe au Maire
Déléguée à l'Éducation,
la Réussite scolaire et la
Restauration scolaire
Conseillère communautaire*



**Françoise
HENNEBELLE**

2^{ème} Adjointe au Maire

*Déléguée au Personnel
Communal, au Service Public
et à la Politique de la Ville
Conseillère communautaire*



**Christian
CAURO**

3^{ème} Adjoint au Maire

*Délégué à l'Urbanisme
et au logement*



**Pascale
RAKOTOZAFIARISON**

4^{ème} Adjointe au Maire

*Déléguée Solidarité,
aux Personnes âgées,
au Handicap et à la Santé.*



**Jean-Baptiste
BARFETY**

5^{ème} Adjoint au Maire

*Délégué à l'Économie,
à la formation et à la
Transition écologique*



**Bobby
IDE**

6^{ème} Adjoint au Maire

Délégué à la Jeunesse



**Corinne
QUERET**

7^{ème} Adjointe au Maire

*Déléguée aux Déplacements et
aux Transports en commun
Conseillère communautaire*



**Florent
ROUCAN**

8^{ème} Adjoint au Maire

Délégué aux Sports



**Arthur
LORY**

9^{ème} Adjoint au Maire

*Délégué à la Culture,
à l'Environnement et à
la Qualité de Vie*



**Djeneba
CAMARA**

10^{ème} Adjointe au Maire

*Déléguée aux Actions
culturelles et Actions
citoyennes*



**Ramata
DIOP**

Adjointe de quartier

*Déléguée au quartier de
la Fauconnière et à la Vie
lycéenne et étudiante*



**Nadiège
VALOISE**

Adjointe de quartier

*Déléguée aux quartiers de
Saint-Blin, de la Madeleine,
du Vignois et des Genévriers,
à la Vie associative et aux
Violences intrafamiliales*



**Patrice
RICHARD**

Adjoint de quartier

*Délégué au quartier
du centre-ville, aux Travaux,
à la Commande publique
et au Jumelage.*



**Elisabeth
MAILLARD**

Conseillère municipale

*Déléguée à la Petite Enfance
et à l'Enfance*



**Evinaa
SELLAIAH**

Conseillère municipale

*Déléguée à la Prévention
de la Santé et au soutien
à la parentalité*



**Rachid
TOUIL**

Conseiller municipal

*Délégué au Commerce,
aux cérémonies,
aux fêtes et
à l'animation*



**Sabrina
BENAISSA**

Conseillère municipale

*Déléguée à l'Emploi, à
l'Insertion sociale, à la lutte
contre les discriminations et
à la Maison des Habitants
Louis Aragon*



**Martine
OSSULY**

Conseillère municipale

*Déléguée au quartier
des Marronniers-
Grande Vallée*



**Jean-Michel
DUBOIS**

Conseiller municipal
*Délégué à la Propreté,
aux Espaces verts, au
Cimetière et aux
Manifestations patriotiques*



**Ouiza
KHALLEF**

Conseillère municipale
*Déléguée à l'Hygiène, la
Sécurité et aux conditions
de travail du personnel
communal*



**Betty
LAVITAL**

Conseillère municipale
*Déléguée à la Prévention
de la délinquance et
au développement de
l'insertion pour
la citoyenneté*



**Mohammed
HAKKOU**

Conseiller municipal



**Sympson
NDALA**

Conseiller municipal

Les élus de l'opposition



**Cédric
SABOURET**

Conseiller municipal
Délégué départemental



**Anna
PEQUIGNOT**

Conseillère municipale



**Jean
SAMAT**

Conseiller municipal
Conseiller communautaire



**Nayat
KIR**

Conseillère municipale



**Cécile
PARSEIHIAN**

Conseillère municipale



**Ilhan
YILDIZ**

Conseiller municipal



**Nathalie
MORATILLE**

Conseillère municipale



**Claude
TIBI**

Conseiller municipal
Conseiller communautaire



**Sandrine
DE ALMEIDA**

Conseillère municipale



**Gilles
GOURDON**

Conseiller municipal
Conseiller communautaire



**Jean-Pierre
KARATAY**

Conseiller municipal
*Délégué à la
Sécurité routière et
au stationnement*

Événements



JANVIER

Les vœux du Maire à la population

MARS

Journée Internationale des droits des femmes

La Commémoration du 19 mars 1962

AVRIL

Le festival des cultures urbaines



MAI

La Commémoration du 8 mai 1945

JUIN

*La cérémonie des remises de diplômes
de fin de cycle scolaire*

La Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

La brocante de la ville

La fête de la musique

La fête de la ville



Rachid TOUIL

Conseiller municipal
Délégué au Commerce,
aux cérémonies, aux fêtes
et à l'animation



Service événementiel

5 rue Furmanek / Tél. : 01 34 45 10 68
evenements@mairie-gonesse.fr

JUILLET

Les Quartiers d'été

La Fête nationale - Le feu d'artifice

AOÛT

Les Quartiers d'été

*La commémoration de la Libération
de la Ville 30 août - 80^{ème} anniversaire*

SEPTEMBRE

Le Forum des associations

Les Journées Européennes du Patrimoine

La Semaine Bleue



OCTOBRE

Octobre Rose

Le lancement de la saison culturelle

La soirée des bacheliers

NOVEMBRE

La commémoration du 11 novembre 1918

Le Salon de la Gastronomie et des saveurs de Noël

Le Marché aux jouets

Le Téléthon

DÉCEMBRE

Le Village de Noël

Le Marché de Noël associatif



Éducation



L'éducation est un champ prioritaire de l'action municipale de la Ville de Gonesse. Chaque année, la municipalité consacre le budget nécessaire aux travaux qui sont effectués dans les écoles durant les vacances d'été. Les projets éducatifs des écoles de la ville sont soutenus par l'équipe municipale. Depuis un an un service de pédibus a été mis en place pour pouvoir accompagner à pied à l'école les enfants qui le souhaitent pour ne pas y aller seuls. De même un programme de soutien scolaire en partenariat avec les enseignants a été initié par la municipalité.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

MARC BLOCH

Square du Nord
01 75 94 89 28

ALBERT CAMUS

Square de la Garenne
01 39 85 11 66

CHARLES PÉGUY

51 Avenue des Jasmins
01 39 85 61 43

ROGER SALENGRO

96 Avenue Gabriel Péri
01 39 85 10 85

JEAN JAURÈS

18 rue Claret
01 39 85 55 33

ROLAND MALVITTE

18 rue Claret
01 39 85 55 26

ADRIEN THÉRY

22 rue Claret
01 39 85 06 71

MARIE CURIE

35 rue Maurice Ravel
01 39 85 63 91

ÉCOLES MATERNELLES

PAULINE KERGOMARD

Square du Nord
01 39 85 17 98

RENÉ COTY

Square de la Garenne
01 39 85 00 17

JEAN DE LA FONTAINE

Square des Sports
01 39 85 18 64

LOUISE MICHEL

70 Avenue Maurice Meyer
01 39 87 46 17

CHARLES PERRAULT

36bis Avenue Léon Grandfils
01 39 85 51 80

BENJAMIN RABIER

Rue Maurice Ravel
01 39 87 24 79

LUCIE ET RAYMOND AUBRAC

1 rue Guy Moquet
01 39 85 56 15

MARIE PAPE CARPANTIER

9 Rue Alfred de Vigny
01 39 85 09 12

MAURICE GENEVOIX

Parc d'Orgemont
01 39 87 38 48

MARIE LAURENCIN

22 Bis rue Claret
01 39 85 06 43

ANNE SYLVESTRE

1 Ruelle Braque
01 39 85 83 46

COLLÈGES

PHILIPPE AUGUSTE

4 rue de l'églantier
01 39 85 09 79

ROBERT DOISNEAU

2 place Jean Renoir
01 39 87 10 11

FRANÇOIS TRUFFAUT

2 avenue Léon Blum
01 39 87 66 68

LYCÉE

RENÉ CASSIN

7 avenue François Mitterrand
01 34 45 15 15



Malika CAUMONT

1^{ère} Adjointe au Maire
Déléguée à l'Éducation,
la Réussite scolaire et à
la Restauration scolaire.
Conseillère communautaire



Direction de l'enfance, de la Petite enfance et de l'éducation (D3E)

Pôle Population Éducation et Solidarité,
1 avenue Pierre Salvi
Tél. : 01 77 80 92 74 ou 01 77 80 92 77

Petite enfance

L'arrivée d'un nouvel enfant est le début d'une formidable aventure pour les jeunes parents qui se posent bien souvent de nombreuses interrogations. Parce que la Ville de Gonesse accorde une grande importance à ses habitants les plus jeunes, vous pouvez retrouver dans le Guide la Petite enfance (en ligne sur le site de la ville) les différents modes de gardes qui sont proposés sur notre territoire. Les solutions sont multiples, elles permettent de s'adapter au rythme et au budget de chaque famille.

Confier son enfant est une décision importante ; n'hésitez pas à solliciter les agents du service de la Petite enfance. Ce sont des professionnels formés à l'accueil et à l'accompagnement des familles.

LES ACCUEILS COLLECTIFS

MULTI ACCUEIL VICTOR HUGO

Maison de l'enfance - Square de la Garenne
01 39 85 05 03

Situé à la Fauconnière, il propose un accueil à temps complet ou partiel

CRÈCHE PEOPLE & BABY

« DESSINE MOI UN MOUTON »

Rue de la ferme Saint-Simon
09 51 63 43 52

CRÈCHE COLLECTIVE HOSPITALIÈRE ET MUNICIPALE

4, rue Albert Drouhot - 01 34 53 20 30

La crèche collective hospitalière, gérée par l'hôpital est en partie réservée au personnel hospitalier et aux habitants de Gonesse. La Ville bénéficie de 16 places.

MULTI ACCUEIL JULIETTE GRÉCO

Avenue Raymond Rambert - 09 85 14 67 10

La structure propose 3 types d'accueil : régulier, occasionnel et d'urgence.

LES HALTES-GARDERIES

HALTE GARDERIE DE SAINT-BLIN

MAISON DES HABITANTS LOUIS ARAGON
20 bis avenue François Mitterrand
01 34 07 90 35



Elisabeth MAILLARD

Conseillère municipale
Déléguée à la Petite Enfance
et à l'Enfance



Service Petite Enfance

Pôle Population Éducation et Solidarité,
1 avenue Pierre Salvi
Tél. : 01 34 45 10 79 / Fax : 01 34 45 10 72

Les accueils de loisirs

Les accueils de loisirs sont des lieux privilégiés d'apprentissage social et de développement de la personnalité pour les enfants âgés de 3 à 12 ans. Lieux de découverte, d'éducation, de loisirs et de détente, les centres encadrent et organisent par le biais des équipes d'animation, l'ensemble des temps périscolaires.

ACCUEILS DE LOISIRS

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNELLE LES POULBOTS

3/6 ANS

Rue Daunay

Tél. : 01 39 87 21 42

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNELLE LOUISE MICHEL

3/6 ANS

70 avenue Maurice Meyer

Tél. : 01 39 87 46 27

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNELLE VICTOR HUGO

3/6 ANS

Square de la Garenne

Tél. : 01 77 80 92 60

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNELLE BENJAMIN RABIER (DANS ACCUEIL PRÉ-POST DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE)

35 rue Maurice Ravel

Tél. : 01 39 85 63 92

ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE LES GAVROCHES

6/12 ANS

Rue de l'Églantier

Tél. : 01 75 41 62 44

ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE MARC BLOCH

6/12 ANS

Square du Nord

Tél. : 01 75 94 89 45

ACCUEIL DE LOISIRS ROGER SALENGRO

6/12 ANS

96 avenue Gabriel Péri

Tél. : 01 39 85 25 62

Pièces à fournir pour l'inscription :

- Livret de famille
- Carnet de santé (par enfant)
- Justificatifs de domicile (quittance de loyer, EDF ...)
- Dernier bulletin de salaire de chaque parent
- Avis d'imposition 2021
- Certificat médical (interdisant éventuellement la pratique d'activités physiques)
- N° d'allocataire CAF et montant des prestations
- Jugement du tribunal (en cas de séparation)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Attestation d'assurance individuelle accidents corporels



Inscriptions en accueils périscolaires

Pôle Population Éducation et Solidarité,
1 avenue Pierre Salvi

Tél. : 01 77 80 92 74 ou 01 77 80 92 77



Elisabeth MAILLARD

Conseillère municipale

Déléguée à la Petite Enfance
et à l'Enfance

LES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

> Mercredi :

7h00 à 19h00, possibilité de récupérer
votre enfant à partir de 16h30.

> Vacances scolaires :

7h à 9h : accueil des enfants

9h à 16h30 : journée d'accueil
de loisirs

16h30 à 19h : départ des enfants

**Possibilité de récupérer
votre enfant à partir de 16h30.**

Possibilité d'effectuer une demi-journée d'accueil :

• Demi-journée matin : arrivée entre
7h et 9h et départ entre 13h30 et 14h ;

• Demi-journée après-midi : arrivée entre
13h30 et 14h et départ entre 16h30 et 19h.

La restauration scolaire

La restauration scolaire n'est pas seulement un temps périscolaire dédié à l'alimentation, c'est également un temps de découverte de nouvelles saveurs avec des menus élaborés avec soin lors des commissions dédiées.

De nombreuses animations sur le goût ou l'alimentation sont proposées aux enfants. Avec notamment cette année des recettes inspirées des cinq continents représentés par les anneaux olympiques.

Ces services accueillent les enfants scolarisés à Gonesse de 3 ans à 6 ans en maternelle et de 6 ans à 12 ans en élémentaire.

L'accès à ces services est réservé aux familles dont l'inscription est enregistrée et validée au préalable par les services administratifs, et par ailleurs pleinement à jour de leurs règlements.

Les modalités d'inscription et de réinscription sont à consulter en ligne sur le site ville-gonesse.fr

Les repas de la restauration scolaires sont facturés à part au prestataire en délégation de service public. Le tarif est fixé sur la base du quotient familial selon les revenus de la famille.

> Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Le PAI permet aux enfants et adolescents qui présentent des troubles de la santé (physiques ou psychiques) évoluant sur une période longue, de manière continue ou discontinue, d'être accueillis en collectivité scolaire, périscolaire et autres accueils collectifs de mineurs. Il est élaboré avec les responsables légaux, à leur demande, par les équipes de santé de la structure concernée et le directeur d'école, le chef d'établissement ou le directeur de l'établissement, de la structure ou du service d'accueil d'enfants de moins de 6 ans, garants de la mise en œuvre de la lisibilité et de la communication des procédures. Essentiel dans le cadre de la restauration pour adapter ce temps aux prescriptions médicales (allergies...)



Retrouvez les annonces des repas dans le Gonesseien ou sur le site de la ville



Malika CAUMONT

1^{ère} Adjointe au Maire
Déléguée à l'Éducation,
la Réussite scolaire et à
la Restauration scolaire.
Conseillère communautaire



Inscriptions à la restauration scolaire

Pôle Population Éducation et Solidarité,
1 avenue Pierre Salvi
Tél. : 01 77 80 92 74 ou 01 77 80 92 77



Concerts, théâtre, musique amplifiée, danse, cirque, humour, arts de la rue et arts urbains s'invitent chaque année dans notre ville pour le plaisir de chacun. C'est par et pour les Gonesseins que la Ville de Gonesse propose sa saison culturelle. Tout au long de l'année c'est une programmation riche, variée et ouverte sur le monde qui attend les Gonesseins, quel que soit votre âge. Gonesse, Ville de cultures, c'est aussi un cinéma, des médiathèques, une Maison des Arts, et un service Archives et Patrimoines.

> La médiathèque de Coulanges

4 rue Saint-Nicolas / 01 34 45 97 30

- Le mardi de 14h à 20h (hors vacances scolaires d'été)
- Le mercredi de 10h à 18h (hors vacances scolaires d'été)
- Le jeudi et vendredi de 14h à 18h
- Le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h30

Située dans le cœur de Gonesse, en centre-ville, l'équipe de la médiathèque de Coulanges vous accueille du mardi au samedi et propose une offre documentaire variée et conséquente : environ 35000 livres, 12000 CD, 4500 DVD, 3700 revues, 400 livres audio, 12 liseuses. Lieu d'épanouissement et de convivialité, garantissant un accès à la culture et à l'information, la médiathèque, en plus de permettre le déve-



loppement du goût de la lecture, propose tout un panel de services diversifiés qui raviront les petits comme les grands : ateliers, lecture de contes, conseils, écoutes, rencontres, jeux vidéo, spectacles, concerts...

> La médiathèque George Sand

Place Marc Sangnier / 01 39 85 22 21

- Le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h
- Le mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h (hors vacances scolaires d'été)
- Le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h30

Située dans le quartier de la Fauconnière, proche du cinéma, de la piscine et du centre social, la médiathèque George Sand est ouverte du mardi au samedi et propose un large choix de collections, principalement pour le jeune public. Vous y trouverez plus de 16000 livres, 500 DVD et CD, 1800 revues, des liseuses et, sur place, des rendez-vous jeux et



jeux vidéo ainsi qu'un accès à Internet. C'est aussi un lieu d'échange et de partage qui propose toute l'année des ateliers et des animations jeunesse.



> Le service Archives et Patrimoine

4 rue Saint-Nicolas - 01 34 45 87 57 / 58

chargé de la conservation des archives de la ville, des établissements publics et des donations. Il collecte les documents produits et reçus par les services et établissements communaux. Il concourt à la gestion, l'animation et l'entretien du patrimoine et favorise la mise en valeur de celui-ci en lien avec les établissements scolaires.

> La Maison des Arts

6 rue Jean Monnet - 01 77 80 93 04

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h
- Vendredi de 9h30 à 12h

La Maison des Arts est un service municipal de la Ville de Gonesse, classé conservatoire à rayonnement communal (CRC) par le ministère de la Culture pour son enseignement musical. Elle a pour mission de faciliter l'accès à la culture et de développer l'offre culturelle par la pratique de la musique, de la danse, du théâtre et des arts plastiques. Ce lieu de formation propose un encadrement artistique et pédagogique de qualité qui associe formation musicale, cours individuel d'instrument,



musique d'ensemble, formation chorégraphique et théâtrale et d'arts plastiques. C'est aussi un centre de pratique amateur. Enfin, la Maison des Arts accueille les élèves dans le cadre des dispositifs scolaires, notamment ceux qui sont en situation de handicap.

REMISE DES PRIX



> Le cinéma Jacques Prévert

Place Aimé Césaire - 01 77 80 92 91

Cinéma classé «Art et Essai» avec les labels «Jeune Public» et «Patrimoine», le cinéma municipal Jacques Prévert propose une programmation riche et variée au plus près de l'actualité des sorties. Des films d'auteurs et populaires, des grands classiques, des films du monde entier, une programmation «jeune public» diversifiée et de nombreuses animations sont proposés chaque mois.

Les lieux de spectacles et de manifestations culturelles

> La salle Jacques Brel

5 rue du Commandant Fourneau



**Arthur
LORY**

9^{ème} Adjoint au Maire
Délégué à la Culture,
à l'Environnement et à
la Qualité de Vie



**Djeneba
CAMARA**

10^{ème} Adjointe au Maire
Déléguée aux Actions
culturelles et Actions
citoyennes.

> Micro-Folie (MDH Louis Aragon)

20bis avenue François Mitterrand



**Direction des
Actions Culturelles**

4 Rue Saint-Nicolas
Tél. : 01 34 45 97 60 /
Fax : 01 34 45 97 66



Le musée d'Histoire et de société

Situé au Pôle Culturel de Coulanges (24, rue de Paris – Gonesse), le Centre de ressources en Histoire de l'Éducation est un lieu culturel et patrimonial de conservation, de consultation et d'exposition de collections sur l'histoire de l'Éducation.

> Un futur musée labellisé « musée de France »

Si le Centre de ressources a ouvert ses portes en 2017 à Gonesse, l'identité du lieu et des collections est empreinte d'une histoire plus lointaine.

En effet, les collections en patrimoine éducatif conservées par la Ville de Gonesse sont issues d'une démarche initiée il y a 40 ans sur le territoire du Val-d'Oise en lien avec les commémorations du centenaire de l'école publique (exposition présentée du 12 au 28 juin 1981 dans les locaux de la Préfecture du Val-d'Oise). Le musée de l'Éducation du Val-d'Oise est né en 1986 d'une convention entre l'Éducation Nationale, le Conseil départemental, la Ville de Saint-Ouen l'Aumône et l'association en charge des collections. Ainsi, depuis cette date ont été collectés des témoignages de l'histoire de l'éducation sur le territoire d'Ile-de-France : documents, outils pédagogiques, mobiliers scolaires ou encore manuels et travaux d'élèves.

La fermeture du musée en 2013 a suscité l'inquiétude des spécialistes en patrimoine de l'éducation. Avec le soutien du Musée national de l'Éducation (Rouen), la Ville de Gonesse s'est mobilisée pour conserver ce patrimoine unique en Ile-de-France. L'équipe du Centre de ressources en Histoire de l'Éducation travaille à la conception d'un futur musée d'histoire et de société sur les thématiques de l'Éducation et de la Santé. Ce Projet Musée est porté par la Ville de Gonesse. Pour en savoir plus sur le Projet Musée, rendez-vous sur l'article « Le Projet Musée » sur le site de la ville.

La fabrique du musée organise régulièrement des expositions ouvertes au public au centre de ressources.



**Centre de ressources
en Histoire de l'Éducation**

5 rue Saint Nicolas / Tél. : 01 34 45 97 67
centreressources@mairie-gonesse.fr

Sports



A Gonesse, le sport représente plus de 4.500 pratiquants inscrits dans 40 associations sportives. Sans oublier tous les pratiquant-e-s auto-organisé-e-s dont le nombre est croissant chaque année, comme partout en France. Le sport tient une place de premier plan tant les enjeux qui y sont liés sont multiples et concernent différents champs d'action. Qu'ils soient éducatifs, ludiques, sociaux, mais aussi de santé et de bien-être, les objectifs liés à la pratique d'une activité physique et sportive sont nombreux et les publics concernés sont variés. C'est pourquoi la municipalité dispose de nombreux équipements sportifs et grâce à la qualité de sa politique sportive la ville a obtenu le 3^{ème} laurier du label national « Ville active et sportive ».



> Complexe Sportif Eugène COGNEVAUT Rue Claret - 01 39 85 55 70

- 1 salle omnisports
- 3 terrains de football synthétiques
- 1 piste d'athlétisme 400 m
- 2 terrains de rugby
- 4 courts de tennis couverts
- 4 courts de tennis extérieurs en terre battue
- 2 Quicks
- 4 mini-tennis
- 1 squash
- 2 courts de tennis terre tout temps en cours de réalisation
- 1 aire de pétanque
- 1 terrain d'évolution bitumé pour le handball et le basket-ball



> Complexe Sportif Léo LAGRANGE Rue Léon Blum

- Salles spécialisées judo et karaté



> Complexe Sportif Jesse OWENS

2 rue Nelson Mandela
01 39 85 21 44

- 1 salle omnisports
- 1 dojo
- 1 salle d'expression corporelle
- 1 mur d'escalade



> Complexe Sportif Colette BESSON

Rue Jean Moulin
01 39 85 37 91

- 2 salles spécialisées : gymnastique et escrime

Le complexe sportif Colette Besson a été retenu comme centre d'entraînement pour les fédérations d'escrime aux Jeux Olympiques de Paris 2024.



> Golf de la Grande Vallée

Avenue Pierre Salvi
01 39 87 02 70

- Golf 9 trous par 36
- Practice de 40 postes dont 10 couverts
- Putting green
- Bunker d'entraînement



> Complexe Sportif Christine CARON

Rue Max Linder
01 39 87 62 47

- 1 salle omnisports
- 1 salle spécialisée : tennis de table



> Équipements de jeux libres

Espace de proximité **PARC D'ORGEMONT**

Rue Jean Jaurès

BASKETBALL - FOOTBALL - HANDBALL

Espace de proximité **COLETTE BESSON**

Rue Jean Moulin

BASKETBALL - FOOTBALL - HANDBALL
TENNIS DE TABLE

Terrain et plateau d'évolution **SAINT-BLIN**

Rue Eugène Delacroix

BASKETBALL - FOOTBALL - HANDBALL

Terrain d'évolution **FURMANEK**

Rue de la Fontaine St Nicolas

BASKETBALL - FOOTBALL - HANDBALL

Espace de Proximité **RAOUL VAUX**

Square des Sports - La Fauconnière

BASKETBALL - FOOTBALL - HANDBALL

CIRCUIT DE RANDONNÉE

Circuit balisé de 7km

MARCHE - FOOTING - VTT



Florent ROUCAN

8^{ème} Adjoint au Maire
Délégué aux Sports



Direction des Sports

5 rue Furmanek
Tél. : 01 34 45 10 68 / Fax : 01 34 45 10 96



Atelier Santé Ville

Dès 2004, un Atelier Santé Ville a été créé et en 2013, un Contrat Local de Santé a été signé à Gonesse. Cette démarche favorise la création ou le soutien d'initiatives en matière de prévention et de soins et inscrit le territoire dans une dynamique de réseau (dont le réseau Ville hôpital, Centre hospitalier sur la ville de Gonesse).

Outre ses missions de prévention et de sensibilisation dans le domaine de la santé, l'Atelier Santé Ville apporte son soutien à l'installation de professionnels de santé. Ces derniers pourront contribuer au développement des pôles de santé par l'apport de propositions.

Le nouvel hôpital de Gonesse, pôle de santé majeur dans le département du Val d'Oise, a la capacité de traiter jusqu'à 90 000 urgences par an avec des technologies de pointe

L'atelier Santé ville vise à réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé en améliorant l'accès aux soins et à la prévention.

Les modalités d'intervention :

- L'information
- Le dépistage
- Les ateliers Santé
- Le travail en réseau



> Les axes prioritaires :

- L'accès aux droits/ accès aux soins
- L'accompagnement au bilan de santé
- La diminution des problématiques liées au vieillissement
- L'éducation nutritionnelle et de lutte contre l'obésité
- L'éducation à la santé et l'accès aux soins bucco-dentaires
- La promotion des dépistages organisés
- La prévention des maladies Sexuellement Transmissibles, des addictions
- La prévention dans les écoles
- La réalisation de journées de prévention PSVO, AVC, Ligue contre le cancer, Autism 95, Forum Santé,
- La prévention des accidents domestiques
- La mise en place vers les collégiens d'ateliers nutrition pour un équilibre alimentaire associé à une activité physique
- Préserver l'offre de soins
- Accompagner l'implantation de nouveaux professionnels de santé sur la commune.



Pascale RAKOTOZAFIARISON

4^{ème} Adjointe au Maire

Déléguée à la Solidarité, aux Personnes âgées, au Handicap et à la Santé.



Evinaa SELLAIAH

Conseillère municipale

Déléguée à la Prévention de la Santé et au soutien à la parentalité



Direction de la Solidarité Santé

Pôle Population Éducation et Solidarité,
1 avenue Pierre Salvi
Tél. : 01 30 11 55 20 / Fax : 01 30 11 55 45



La commission municipale pour l'accessibilité

La commission municipale pour l'accessibilité a vu le jour en avril 2006. Sept élus, huit membres d'institutions et d'associations représentant des personnes handicapées, une habitante, un représentant des conseils de quartier et un représentant de l'Éducation nationale y apportent leur contribution. Plusieurs de ces participants sont en situation de handicap.

> Une première étape : le bilan de l'accessibilité

Dans un premier temps, la commission, divisée en sous-groupes, dresse le bilan de l'accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des logements. L'ensemble des constructions réalisées actuellement respectent des critères stricts d'accessibilité, mais certains aspects pratiques ne sont pas spécifiés par la loi. Ces échanges au sein de la commission sont donc particulièrement utiles.

> Chacun doit se sentir concerné

Le second but de la commission vise à sensibiliser chaque Gonessien au respect des personnes handicapées (handicap moteur, visuel, auditif, personnes âgées...) dans la vie courante. De nombreux efforts ont été faits ces dernières années, mais il est important de rappeler que chacun doit observer des règles basiques : ne pas stationner son véhicule dans un endroit réservé aux piétons, ne pas se garer sur une place réservée aux personnes handicapées, même le temps de faire « une petite course ».

> Aire de jeux inclusive

Parvis du collège Doisneau

Une aire de jeux inclusive est une aire qui permet à tous les enfants de jouer ensemble, qu'ils soient porteurs ou non d'un handicap. Dans une aire de jeux inclusive, **chaque élément doit offrir aux enfants et à l'ensemble des utilisateurs, qu'ils soient en situation de handicap, durable ou ponctuel, ou non, une approche ludique et pédagogique.** C'est également un complément utile pour tous les professionnels de l'enfance.



Pascale RAKOTOZAFIARISON

4^{ème} Adjointe au Maire

Déléguée à la Solidarité, aux Personnes âgées, au Handicap et à la Santé.



Direction de la Solidarité Santé

Pôle Population Éducation et Solidarité,
1 avenue Pierre Salvi
Tél. : 01 30 11 55 20 / Fax : 01 30 11 55 45

Transports



> Le Go-Bus, transport gratuit pour les Gonessiens

Pour l'emprunter, il suffit de réserver votre trajet par téléphone vingt-quatre heures à l'avance en indiquant les arrêts de départ et d'arrivée de son trajet ainsi que l'heure souhaitée pour ce déplacement. La liste des arrêts du GoBus est consultable sur le site internet de la Ville : www.ville-gonesse.fr

Le GoBus circule toute l'année du lundi au vendredi entre 9h et 18h. Il est totalement gratuit. Le bus peut également être mis en service exceptionnellement lorsqu'un événement est organisé par la Ville (réunion publique, manifestation, spectacle...) en soirée ou les week-ends.

Réservations au 07 85 95 53 20
Du lundi au vendredi de 9h à 17h

> Les arrêts du Go-bus

1 : Fontaine Cyprière	8 : Nouvel hôpital	13 : Maison de quartier des Tulipes	19 : Place des Marronniers
2 : Saint-Nicolas	9 : Lycée de Gonesse Avenue Raymond Rambert	14 : Rond-point du 14-Juillet	20 : Square de la Garenne
3 : Rond-point de la Laïcité	10 : Poste Jaurès rue d'Ogemont	15 : Salle des Fêtes	21 : Mairie annexe La Fauconnière
4 : Rue Galandé	11 : Saint-Blin Lycée René Cassin	16 : Jules Ferry	22 : Place Sangnier
5 : Mairie de Gonesse	12 : Collège Doineau	17 : Place des Roses	23 : Rue Claret / Cognevaut
6 : Ancien hôpital		18 : Ecole Louise Michel	
7 : Cimetière			



> Future ligne 17

Gonesse, desservie par la gare RER D de Villiers-le-Bel - Gonesse - Arnouville va être prochainement desservie par la nouvelle ligne 17 du Grand Paris Express qui raccordera Saint-Denis Pleyel au Mesnil-Amelot en passant par les villes de Gonesse et de Roissy. Avec ce nouveau métro automatique, Gonesse disposera de la seule gare du Val d'Oise incluse dans le Grand Paris Express. Cette nouvelle ligne permettra de réduire les temps de trajet vers la capitale et les autres villes de banlieue.

Lignes des bus à Gonesse :

20	22	23	24	25	35
36	37	250	11	95-02	

Les horaires et les plans de lignes sont à consulter sur le site de la ville



Corinne QUERET

7^{ème} Adjointe au Maire

Déléguée aux Déplacements
et aux Transports en commun

Conseillère communautaire



Mission commerce et politique de la ville

5 rue Furmanek
Tél. : 01 34 45 19 88

Espaces verts



La ville de Gonesse possède un patrimoine paysagé et végétal important, véritable poumon vert de la ville. Squares, parcs ouverts, accotements en bordure de routes, abords de terrains de sport... La démarche d'embellissement de la ville est globale. Elle y inclut le fleurissement mais aussi la propreté de la ville et l'amélioration des voiries communales.



> Le parc de la Patte d'Oie Chemin des Cressonnières

- Ouvert du mercredi au dimanche et jours fériés
- Du 1^{er} mars et le 15 octobre, le parc est ouvert de 9h à 19h.
- En période hivernale, de mi-octobre à fin février, le parc ouvre de 9h à 17h et reste fermé les jours fériés.

C'est le plus grand espace vert de la ville avec 80 hectares dans lesquels les Gonesseiens peuvent se promener librement. Le parc est préservé pour favoriser la biodiversité. Pour assurer son entretien plusieurs zones de pâturage, où les chevaux du haras peuvent venir brouter, ont été prévues. Pour le confort des promeneurs, le parc garantit des sentiers en terre, un parcours sportif, des bancs et des tables de pique-nique.



Jean-Michel DUBOIS

Conseiller municipal
Délégué à la Propreté,
aux Espaces verts, au Cimetière
et aux Manifestations patriotiques



Service Environnement

Pôle Population Éducation et Solidarité,
1 avenue Pierre Salvi
Tél. : 01 34 45 19 56 ou le 01 34 45 11 44

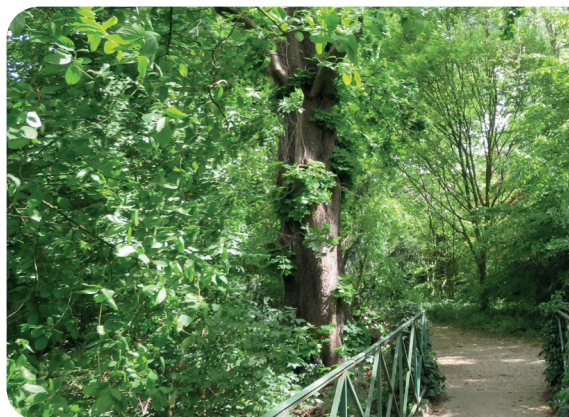


> Le parc de l'Églantier

Avenue Pierre Salvi

- Accessible 24h/24, 7j/7
tout au long de l'année

Véritable arboretum urbain, le parc de l'Églantier permet aux visiteurs d'observer l'extraordinaire diversité de la faune et de la flore (cygnes, colverts, poules d'eau...)



> Le parc de Coulanges

8 rue Braque

- Ouvert de 8h à 18h
tout au long de l'année



> L'espace naturel du Vignois

23 rue de la Source

- Accessible 24h/24, 7j/7
tout au long de l'année

Le parc du Vignois a été inauguré le 3 juin 2021, quelques semaines après le retour du Croult dans son lit naturel. La rivière est désormais bordée de quatre bassins de rétention pour contenir les crues. Les 12 hectares que compte le parc sont ponctués de panneaux pédagogiques pour guider les promeneurs.

Propreté

Les équipes d'agents de la propreté urbaine maintiennent la ville et ses quartiers propres et sans le respect de leur travail par les habitants, ils ne peuvent maintenir la Ville propre, c'est un travail d'équipe avec les habitants et les partenaires de la Ville.

Deux systèmes de collecte existent sur la commune de Gonesse :

- **La collecte en porte à porte** s'effectue à l'aide de bacs roulants soit à couvercle vert (pour les ordures ménagères non recyclables), soit à couvercle jaune (pour les ordures ménagères recyclables et les journaux/magazines) situés au sein de votre propriété ou de votre résidence.
- **La collecte en apport volontaire** s'effectue à l'aide de différents bacs vers lesquels chacun doit se déplacer :
 - des conteneurs aériens pour le verre (de forme cubique, bleu à bandeau vert)
 - des conteneurs enterrés pour le verre (vert)
 - des conteneurs enterrés pour les ordures ménagères recyclables-journaux (jaune)
 - des conteneurs enterrés pour les ordures ménagères non recyclables (bordeaux)

Depuis le 01 juillet 2017, le SIGIDURS (syndicat mixte pour la gestion et l'incinération des déchets urbains de la région de Sarcelles) prend en charge la collecte de vos déchets. Un nouveau numéro vert est mis à votre disposition **du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**, pour toute demande d'information sur les modalités de fonctionnement ou au contraire pour signaler tout dysfonctionnement subi : **0 800 735 736**

> Opération « Quartiers propres »

Entre les mois de mars et de juin, plusieurs parcours sont proposés afin d'apprendre aux enfants des centres de loisirs les bons gestes pour maintenir une commune propre. Les parents et autres habitants qui souhaitent y participer seront également les bienvenus.

La matinée est consacrée à la sensibilisation (avec des animations organisées dans des stands) et l'après-midi, après une courte formation dispensée par un agent du service Environnement, les participants répartis par petits groupes sont invités à ramasser les déchets qu'ils trouvent sur leur parcours pendant une heure.

Les Gonessiens qui souhaitent y participer peuvent se rapprocher de la Maison des Habitants la plus proche de leur domicile pour s'inscrire ou composer le 01 34 45 19 56 / 01 34 45 11 44 pour tout renseignement.

ATTENTION

Aucun déchet ne doit être déposé à terre que ce soit au pied des contenants aériens, sur les plateformes de contenants enterrés ou en tout autre endroit de la ville.

- Utilisez les nombreuses corbeilles de ville à votre disposition sur le territoire communal
- Prévoyez un sac en voiture afin de ne rien jeter par les vitres
- Respectez les jours de collecte des déchets ménagers : aucun sac ne doit être positionné sur la voie publique. Si le nombre de bacs s'avère insuffisant, contactez le SIGIDURS.
- Respectez les jours de collecte des déchets verts mis en place
- N'utilisez pas les plateformes de conteneurs enterrés comme exutoire pour vos divers déchets



Déchèterie

17 rue Gay Lussac

Du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-18h30
Samedi 9h-18h30 / Dimanche 9h-13h



Sécurité et prévention

> La Police Municipale

La Police municipale au service de la population est chargée de faire respecter le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique sur tout le territoire de la commune. L'équipe a été renouvelée en 2023 et se compose de 18 policiers municipaux et de 5 agents de surveillance de la voie publique

La Police municipale placée sous l'autorité du Maire qui dispose d'un pouvoir de police, a en charge l'exécution des missions suivantes :

- Faire respecter les arrêtés municipaux,
- Faire respecter le Code de la route : contrôle du stationnement et des zones bleues, verbalisation des stationnements gênants, enlèvement des véhicules en stationnement abusifs et des véhicules épaves,
- Contrôles routiers,
- Surveillance de la ville et des bâtiments communaux : patrouilles et interventions dans les quartiers de la ville,
- Enregistrement des chiens dangereux,
- Gestion des objets trouvés,
- Encadrement des manifestations sportives, culturelles et festives.

> Le service de prévention spécialisée

Inscrit dans le domaine la protection de l'enfance, le service de prévention spécialisée est une équipe composée de 4 éducateurs qui propose un soutien et un accompagnement aux jeunes Gonesse de 11 à 25 ans.

Grâce à leur présence sociale quotidienne au sein des quartiers de la ville, leurs partenariats avec différentes structures, les éducateurs ont pour objectif d'accompagner les jeunes dans la résolution de problèmes qu'ils soient d'ordre social, scolaire, d'accès aux droits, familiales, de santé... Les éducateurs proposent à la fois des accompagnements individuels mais aussi collectifs au travers de différentes actions telles que les chantiers éducatifs (avec la ville, la caserne des pompiers, les bailleurs...) ou encore les actions reconstitution de procès en lien avec les établissements du secondaire.

Pour plus de renseignements, contactez l'Agence Civile



Betty LAVITAL

Conseillère municipale

Déléguée à la Prévention de la délinquance
et au développement de l'insertion
pour la citoyenneté



De plus, la Police municipale assure des missions judiciaires : conformément à l'article 21-2 du Code de Procédure Pénale, les policiers municipaux constatent et rendent compte de tous crimes, délits et contraventions dont ils ont connaissance.

Ils constatent les infractions à la loi, secondent les Officiers de Police Judiciaire dans leurs fonctions.

La direction de la Police municipale élabore depuis plusieurs mois, un schéma local de tranquillité publique en co-construction avec les membres des conseils de quartiers de la ville.

Un accueil à votre disposition est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 en dehors de ces horaires, vous pouvez joindre la Police municipale au 01.30.11.89.89 ou au 06.08.56.29.25.



Agence Civile

Place du 8 Mai 1945 et de la Liberté
Tél. : 01 77 80 92 90 / Fax : 01 30 11 50 53

Poste de police municipale

01 30 11 89 89 / 06 08 56 29 25
(du lundi au vendredi 8h-18h / samedi : 10h-18h)

Police nationale : 17 (24h/24)

Commissariat de Gonesse :

01 34 45 19 00 (24h/24)

Maisons des habitants



Une Maison des habitants est un équipement de proximité au service des habitants. C'est un lieu d'accueil, de convivialité et de médiation pour la population, les associations et les institutions, qui privilégie le travail en partenariat et la prise d'initiative des habitants dans des domaines différents : loisirs, santé, insertion, culture...

Il est un espace ressource visant à soutenir et à valoriser la fonction parentale, au travers des initiatives impliquant l'ensemble des habitants, toutes catégories socioprofessionnelles confondues et de tous âges.

Son action contribue à la lutte contre toutes les formes d'exclusion et d'isolement, en renforçant le lien social.

Ainsi, les services municipaux, les associations, les services sociaux travaillent en collaboration étroite avec les centres socioculturels pour mettre en place des projets répondant aux besoins des habitants et diverses activités et animations pour l'ensemble des habitants jusqu'au troisième âge.

Les Maisons des habitants, sont aussi des lieux où vous pouvez vous initier, grâce à des professionnels, à des cours d'anglais, de guitare et à l'outil informatique sous toutes ses formes (salle multimédia équipée d'une dizaine d'ordinateurs), ouverts à tous.

Enfin, l'équipe d'animation propose également des sorties et des séjours à caractère ludique et culturel en direction des familles les plus éloignées des loisirs.

Certaines démarches administratives s'effectuent au sein des centres socioculturels :

- Retraits de dossiers,
- Carte nationale d'identité,
- Dossier d'attestation d'accueil,
- Recensement militaire,
- Inscription sur la liste électorale

> Maison des habitants Louis Aragon

20 bis avenue François Mitterrand - 01 77 80 92 99

- Lun. - Ven. : 9h-12h / 13h30-19h
- Samedi : 9h-12h / 13h45-18h



Sabrina BENAÏSSA

Conseillère municipale
Déléguée à l'Emploi,
à l'Insertion sociale, à
la lutte contre les
discriminations et à la
Maison des Habitants
Louis Aragon

> Maison des habitants Ingrid Betancourt

51 Avenue des Jasmins 95500 Gonesse - 01 30 11 24 70

- Lun. - Ven. : 9h-12h / 13h30-19h
- Samedi : 9h-12h / 13h45-18h



Martine OSSULY

Conseillère municipale
Déléguée au quartier
des Marronniers-
Grande Vallée

> Maison des habitants Marc Sangnier

17 Place Marc Sangnier - 01 75 41 62 10

- Lun. - Ven. : 9h-12h / 13h30-17h30
- Samedi : 9h-12h / 13h45-18h



Ramata DIOP

Adjointe de quartier
Déléguée au quartier
de la Fauconnière et
à la Vie lycéenne
et étudiante

Les espaces jeunes

Les espaces jeunes ont pour but de proposer aux jeunes Gonessiens de 11 à 17 ans des loisirs éducatifs, répondant à leurs besoins. Ils sont situés dans les locaux des Maisons des Habitants.

> L'accueil libre :

Les espaces jeunes sont ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 20h.

> De 17h à 18h30 :

une permanence d'aide aux devoirs est mise en place.

> De 18h30 à 20h :

c'est le temps de se détendre via des activités de loisirs.

Attention : Pendant ces temps d'accueils, les jeunes sont libres d'aller et venir. Le service jeunesse se dégage de toute responsabilité à l'extérieur des Maisons des Habitants.

> Les mercredis et samedis «hors les murs» :

Tous les mercredis et samedis de 14h à 18h, les animateurs jeunesse vous proposent une programmation différente auprès d'associations ou de structures partenaires de la ville (activités et/ou sorties culturelles).

> Les vacances scolaires :

Il vous sera proposé à chaque période de vacances scolaires un programme d'activités et de sorties sur mesure. La programmation des activités de loisirs est élaborée par les animateurs jeunesse incluant les idées des jeunes. Nous veillons toujours à proposer des sorties et des activités diversifiées ; sportives, créatives, d'expression, culturelles, préventives...

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Pour s'inscrire aux espaces jeunes, il faut remplir :

- La fiche de renseignement
- La fiche sanitaire recto/verso
- Signer le règlement intérieur des espaces jeunes.

Ces documents doivent être dûment complétés et signés. Il faut joindre également une attestation d'assurance de responsabilité civile et corporelle.

Une fois que le dossier d'inscription est complet, vous devez le ramener auprès des animateurs jeunesse au sein des Maisons des Habitants. Pour l'instant, aucune adhésion financière n'est requise.



Bobby IDE

6^{ème} Adjoint au Maire
Délégué à la Jeunesse



Point Information Jeunesse

Pôle Information Orientation
5 avenue François Mitterrand
Tél. : 01 34 45 19 72 / Fax : 01 34 45 19 76

Démocratie locale



Les Gonessiens disposent de 3 espaces d'échanges continus sur l'année avec les élus de la Ville.

Les conseils de quartier, où siègent les habitants qui se sont portés candidats, se réunissent trois fois par an pour discuter librement des divers sujets liés au quartier et préparer les assemblées de quartier.

Les assemblées de quartier se déroulent une fois par an. Elles offrent à tous les habitants l'opportunité de partager leurs observations sur l'évolution du quartier et de revenir sur les sujets évoqués lors des conseils de quartier. Les assemblées sont ouvertes à tous et elles permettent d'échanger directement avec le Maire et les élus de la municipalité sur les projets de la Ville.

Le conseil interquartier, est la nouvelle instance qui se réunira une fois par an. Il vise à encourager les échanges entre nos quartiers. Cette réunion annuelle réunira tous les membres des conseils de quartier pour échanger sur des thématiques liées à l'ensemble de la ville.

> Les élus par quartier



La Fauconnière
Ramata DIOP



Les Marronniers
Martine OSSULY



Centre-Ville
Patrice RICHARD



Saint-Blin, le Vignois et la Madeleine
Nadiège VALOISE

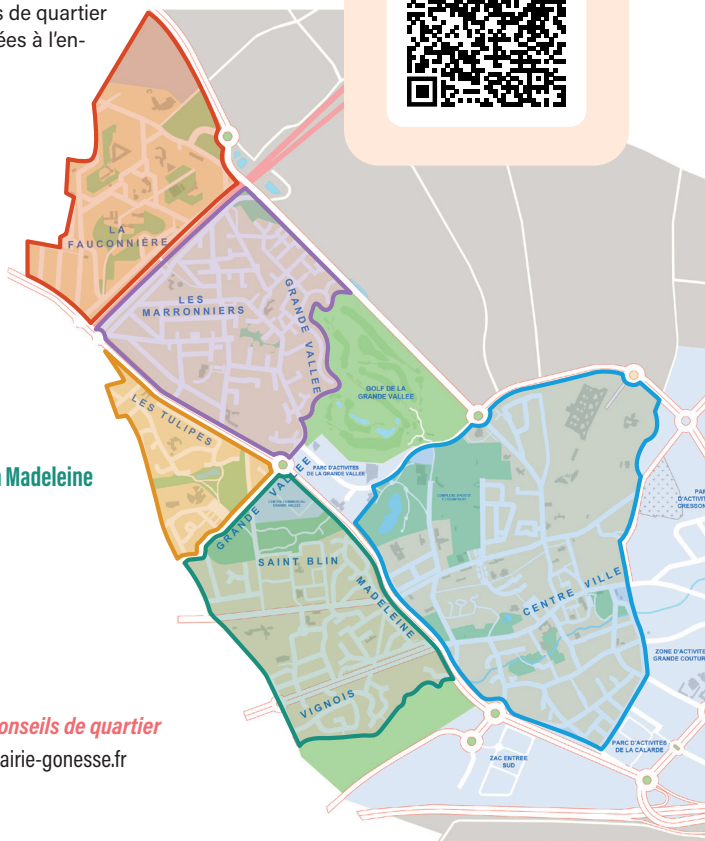


Les Tulipes / Acteurs
Betty LAVITAL



Pour participer aux Conseils de quartier
conseilsdequartier@mairie-goness.fr
Tél. : 01 34 45 11 06

**Rendez-vous sur
le site Internet de la
Ville pour connaître
les prochaines dates
et lieux des futurs
Conseils de quartier**



Le Conseil des sages

Organe consultatif, le Conseil des Sages a pour vocation d'encourager l'expression des seniors et leur implication dans la vie de la commune en faveur du bien commun et de l'intérêt général.

Tous les Gonnessiens, élus ou non, de plus de 55 ans, peuvent participer aux 5 commissions du Conseil des Sages, à savoir : la santé, la solidarité, l'emploi, l'animation, le transport et le cadre de vie



**Michel
PATERNELLE**
Commission
cadre de vie



**Etienne
BULIN**
Commission
cadre de vie



**Jacques
LEFEVRE**
Commission
animations
intergénérationnelles



**José
LUCAS**
Commission
cadre de vie



**Chantal
DEGUERGUE**
Commission animations
intergénérationnelles



**Colette
DROUVROY**
Commission animations
intergénérationnelles



**Patrice
DUDRAGNE**
Commissions cadre
de vie et animations
intergénérationnelles



**Gilbert
GENIPA**
-



**Maurice
DIAMBOTE**
Commission animations
intergénérationnelles



**Joseph
LAPCZUK**
Commission
cadre de vie



**Christiane
PHILIPPE**
Commissions santé et
handicap et cadre de vie



**Daniel
DEWINNE**
Commission animations
intergénérationnelles



**Serge
FRANCISOT**
Commission
cadre de vie



Jeannine MUTEL
Commission animations
intergénérationnelles,
représentante à la commission
menu et au CA du cinéma



André CADEAU
Commission animations
intergénérationnelles,
représentant commission menu



Jude ESON
Commission cadre de vie
santé et handicap,
représentant commission
accessibilité



**Colette
EULALIE**
Commission
cadre de vie



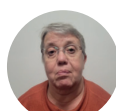
**Jean
BORZAKIAN**
-



**Jean-Claude
GILAMA**
-



Cécile ESON
Commissions animations
intergénérationnelles et
santé et handicap



**Patricia
MENARD**
Commission
cadre de vie



**Saïd
SADKI**
-



**Gisèle
FREITAS**
-



**Francis
FREITAS**
-



**Judith
MELCHI**
-



**Liliane
FRANCISQUIN**
Commissions santé et
handicap et animations
intergénérationnelles



**Laurentine
LUKINI DIAMBOTE**
-



**Trésor
LUKINI DIAMBOTE**
-

Jean FELIZARDO

Joël MAKKED

Ahmed MALAGOUEN

Ana MORIN

Le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil municipal des jeunes est une instance participative créée en 1995 qui met en avant l'investissement des jeunes pour leur ville. Il est composé de 25 jeunes élu(e)s de 14 à 17 ans désigné(e)s pour un mandat de deux ans lors des élections organisées dans les établissements scolaires de la ville : les trois collèges, le lycée et Institut d'Éducation Motrice Madeleine Fockenbergh.



Les jeunes qui ne sont pas scolarisés ou qui travaillent peuvent quant à eux s'engager au sein du Conseil participatif de la jeunesse (CPJ). Les jeunes élu(e)s se réunissent en commissions de travail (santé, culture, prévention, Éducation, Cadre de vie...) où ils élaborent des projets. Ils ont la volonté de mener des actions à l'échelle locale mais également de portée nationale et internationale (organisation de manifestations sportives, culturelles ou festives, mise en place d'actions de soutien aux associations, mise en place de campagnes de prévention santé, initiation à la citoyenneté à travers des visites et des débats ...). Ils font entendre leur voix et valident leurs projets lors de rencontres organisées au moins deux fois par an à travers les réunions plénières présidées par Monsieur le Maire ou Monsieur Bobby IDE, Maire Adjoint délégué à la Jeunesse. Ils ont aussi pour mission de représenter les jeunes de la ville lors des différentes cérémonies commémoratives et des événements organisés par la ville.



> Parcours citoyen

Le Conseil Municipal de la jeunesse développe des actions en lien avec la citoyenneté. Ces actions sont mises en place avec différents services de la ville, pour élaborer un parcours citoyen qui proposera aux jeunes depuis le collège jusqu'au lycée des étapes de réflexion et de découverte des valeurs et de l'Histoire de la République (commémorations historiques et patriotiques, devoir de mémoire, visites).

> Les élus du CMJ

LES TITULAIRES

OULD DAH Enny
CETINKAYA Nursel
GUESSOUM Killian
ORCUN Aurélia
SOOSAIPILLAI Marine
MADI Sumaya
OUCHEN Lina
ERTURK Adam

AHAMADA MZE Tarek
SUN Ella
ZAKRAOUI Farès
GHANDOUR Adam
AGBOOLA Janet
BENAISSA Majdouline
NOËL Marina
EZ-ZEBAYRY Najwa

ORCUN Gabriel
MEKHFI Asiya
PARI KIMBEMBA Frechy
ASHOKUMAR Elvine
AJAQUIRY Ashley
BOUKRA Wafa

LES SUPPLÉANTS

TITOT Aurélia
BENALI Aboubakr
BILGUIN Léna
MASSAMBA Warren
BAHROUM Abdelrahman



Bobby IDE
6^{ème} Adjoint au Maire
Délégué à la Jeunesse



Direction de la Citoyenneté, de la Jeunesse et de l'Animation des Quartiers

Pôle Population Éducation et Solidarité,
1 avenue Pierre Salvi
Tél. : 01 77 80 92 78



> La veille sanitaire

La Veille Sanitaire est un dispositif national obligatoire mis en place pour les personnes âgées de 60 ans et plus et les personnes handicapées pendant les périodes de fortes chaleurs ou de grand froid.

Toutes les villes ont l'obligation de mettre en place un registre recensant les personnes vulnérables sur la commune. Ces personnes s'inscrivent volontairement ou sont inscrites par une autre personne de leur connaissance.

Si vous figurez sur ce registre, vous serez régulièrement appelé par le CCAS ou un jeune du Service Civique Municipal. Ce contact nous permettra de prendre de vos nouvelles ou de proposer des visites aux personnes isolées pour rompre leur solitude et veiller sur leur santé.

Si vous souhaitez recevoir ces visites ou ces appels au cours de l'été ou de période de grand froid, vous pouvez vous manifester auprès du Centre Communal d'Action Sociale. Les personnes déjà recensées ne sont pas obligées de se réinscrire sauf si leurs coordonnées ont changé.

La demande du dossier se fait au CCAS

> Des postes pour les retraités actifs

La Commune dispose de postes ouverts pour les retraités qui souhaitent rester actifs. Ces profils sont recherchés sur les points de la rue Claret où la police municipale doit gérer le stationnement et autres perturbations, et a besoin d'aide pour gérer la circulation.

La Ville est également à la recherche d'écrivains publics pour venir en aide aux personnes qui font face à certaines difficultés pour effectuer leurs démarches officielles. La permanence de l'écrivain public alterne entre l'Agence Civile, le CCAS et les Maisons des Habitants Ingrid Betancourt, Louis Aragon et Marc Sangnier.

La demande de dossier se fait :
à la police municipale pour les « points école »
à l'Agence Civile pour le poste d' « écrivain public ».



> Le portage des repas à domicile

Ce service répond à un besoin ponctuel ou régulier. Il s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus qui rencontrent des difficultés à se déplacer, à cuisiner. La livraison des plats est effectuée tous les matins et les repas du week-end sont livrés en même temps que le repas du vendredi. A chaque livraison, un repas pour le midi et d'une collation pour le soir seront servis. Vous pouvez :

- Choisir chaque jour entre deux menus élaborés par un nutritionniste
- Ne prendre les repas que quelques jours par semaine.

Ces repas peuvent être adaptés en fonction des régimes médicaux signalés, (diabète, etc...).

Le prix de ces prestations est calculé en fonction des ressources du bénéficiaire, de la participation des caisses de retraite principale, complémentaire ou des tutelles ou du Conseil Général dans le cadre de l'APA (l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie).

La demande du dossier se fait au CCAS



Pascale RAKOTOZAFIARISON

4^{ème} Adjointe au Maire

Déléguée à la Solidarité, aux Personnes âgées, au Handicap et à la Santé.



CCAS

Pôle Population Éducation et Solidarité,
1 avenue Pierre Salvi
Tél. : 01 30 11 55 20 / Fax : 01 30 11 55 45

Vie associative



La vie associative est devenue une composante essentielle de développement, d'innovation et de cohésion de la société d'aujourd'hui. Elle est un vecteur de l'animation publique locale et occupe une place importante dans l'espace économique et social de la ville de Gonesse. Les associations sont représentées au sein du Conseil Local de la Vie Associative (C.L.V.A) dont les membres sont élus lors des Assises de la Vie associative.

> C.L.V.A : le Conseil Local de la Vie Associative

Cette instance, créée en 2003, est composée de représentants associatifs des secteurs culturel, vie sociale et sportif. Les membres sont élus pour un mandat de 3 ans.

Les missions principales sont :

- Etre l'interface entre la Ville et le tissu associatif local
- Participer aux réflexions sur les problématiques associatives
- Mettre à jour la Charte d'Engagements Réciproques entre la Ville et les associations
- Proposer des manifestations multi-associatives
- Examiner les dossiers des subventions du Fonds de Participation des Habitants aux associations et collectifs d'habitants, dans le cadre de la Politique de la Ville : diffusion de 2 appels à projets dans l'année en avril et octobre (dossier à retirer au Centre de Ressources de la Vie Associative)
- Organiser des événements regroupant les associations : Vœux et Galette des Rois, « Faites des associations »...

Contact : clvapresidencedegonesse@gmail.fr

> C.R.V.A : le Centre de Ressources de la Vie Associative

Ce service municipal reçoit les associations et leur apporte aides et conseils notamment pour :

- les formalités administratives de constitution ou de fonctionnement (domiciliation, aide à la rédaction de statuts, convocation, procès-verbal d'assemblée générale, relation avec la sous-préfecture, demande de subvention, réservation de salle, demande de matériel...)
- l'accompagnement dans les projets et l'organisation des manifestations
- la communication et la diffusion des événements associatifs (reprographie d'affiches et de tracts, transmission des organisations à l'ensemble des associations...)
- la mise à jour du guide des associations
- le soutien logistique au Conseil Local de la Vie Associative dans l'organisation de ses manifestations
- la proposition et le développement de projets multi-associatifs tels que la Marche des Associations, la Fête du Pain, le Marché de Noël associatif...
- la mise en place de formations, en partenariat avec le CSA95 à destination des dirigeants associatifs
- l'organisation du Forum des Associations.

N'oubliez pas d'informer le Centre de Ressources, de toute modification intervenant au sein de votre association et de transmettre vos idées, propositions...



Nadiège VALOISE

Adjointe de quartier

Déléguée aux quartiers de Saint-Blin, de la Madeleine, du Vignois et des Genévriers, à la Vie associative et aux Violences intrafamiliales



Centre de ressources de la vie associative

Pôle Population Éducation et Solidarité,
1 avenue Pierre Salvi
Tél. : 01 77 80 92 58 ou 01 77 80 92 57
vieassociative@mairie-gonesse.fr

Services municipaux



Hôtel de ville

66 rue de Paris - BP 10060
95500 Gonesse
Tél : 01 34 45 11 11

Direction des Affaires générales

Service État civil et affaires générales

1 avenue Pierre Salvi
95500 Gonesse
Tél : 01 34 45 10 80

Cimetière communal

Rue du Thillay
95500 Gonesse
Tél : 01 34 45 19 87

Service Élections et recensement de la population

1 avenue Pierre Salvi
95500 Gonesse
Tél : 01 34 45 10 88

Service logement

Pôle Population Éducation et Solidarité (PPES)

1 avenue Pierre Salvi
95500 Gonesse
Tél : 01 34 45 11 73

L'Agence civile

Point d'accès au droit

Les permanences sont gratuites sur rendez-vous au **01 77 80 92 92**.

Elles sont organisées **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**.

Direction des sports

1 rue Furmanek
95500 Gonesse
sports@mairie-gonesse.fr

Point Information Jeunesse (PIJ)

Pôle Information Orientation

5 avenue François Mitterrand
95500 Gonesse
Tél : 01 34 45 19 72
pij@mairie-gonesse.fr

Programme de Réussite Éducative (PRE)

Tél : 01 34 45 10 65

Service Enfance

1 avenue Pierre Salvi
95500 Gonesse

Multi accueil Victor Hugo

Maison de l'Enfance

Square de la Garenne
95500 Gonesse
Tél : 01 39 85 05 03

Les équipes de la D3E

Direction de l'Enfance, de la Petite enfance et de l'Éducation scolaire

education@mairie-gonesse.fr
guichetunique@mairie-gonesse.fr

Direction des Actions Culturelles (DAC)

4 Rue Saint-Nicolas
95500 Gonesse
Tél : 01 34 45 97 60

Direction de la communication et de l'événementiel

5 rue Furmanek
95500 Gonesse
Tél : 01 34 45 11 67

Médiathèque de Coulanges

4 Rue Saint-Nicolas
95500 Gonesse
Tél : 01 34 45 97 30

Cinéma Jacques Prévert

Place Aimé-Césaire
La Fauconnière
95500 Gonesse
Tél : 01 77 80 92 91

Direction de l'urbanisme

Place du Général de Gaulle
95500 Gonesse
Tél : 01 34 45 11 26
urbanisme@mairie-gonesse.fr

Direction de la Solidarité Santé

Pôle Population Éducation et Solidarité (PPES)

1 avenue Pierre Salvi
95500 Gonesse
Tél : 01 34 45 55 20

CCAS

Pôle Population Éducation et Solidarité (PPES)

1 avenue Pierre Salvi
95500 Gonesse
Tél : 01 34 45 55 20

Numéros utiles



> Le Centre Hospitalier de Gonesse vous accueille 24h/24h :

- **Urgences adultes** : 01 34 53 20 43
- **Urgences pédiatriques médicales** : 01 34 53 23 73
(6^{ème} étage du Centre Hospitalier de Gonesse)
- **Urgences pédiatriques chirurgicales** : 01 34 53 20 43
(Situées aux urgences adultes)
- **Urgences Maternité** : 01 34 53 21 36

> Urgence

- **SAMU** : 15
- **SAMU SOCIAL** : 115
- **Police secours** : 17
- **Pompiers** : 18
- **SOS Médecins** : 01 30 40 12 12
- **Centre anti-poison** : 0825 81 28 22
- **SOS Dentiste** – Urgence dentaires du Val d'Oise :
01 39 64 42 48

> Protection et assistance aux personnes âgées :

- **Enfance maltraitée** : 119
- **Jeunes violences écoute** : 0800 202 223
- **Disparition d'un enfant (Europe)** : 116 000
- **Séniors** : 0800 020 528

> Aide aux victimes (numéro national) : 0810 098 609

> Caisse Allocations Familiales

- **Pour s'y rendre**
43 rue Marius Delpesch - 95200 Sarcelles
- **Pour écrire**
13 Boulevard de l'Oise - 95000 Cergy
- **Téléphone** : 3230

> Maison Départementale des Personnes Handicapées

- **Pour s'y rendre**
Hôtel de Département
2, avenue du Parc/bâtiment H
95032 Cergy Pontoise Cedex
- **Téléphone** : 01 34 25 16 50

> Pharmacies

La nuit, il est obligatoire de passer d'abord au commissariat de police de Gonesse, 4 rue Henri-Dunant, avant tout déplacement à la pharmacie de garde.



Mairie de Gonesse
66 rue de Paris - 95500 Gonesse
www.ville-gonesse.fr - 01 34 45 11 11